

Département des Bouches-du-Rhône
Arrondissement d'Arles



Commune
de
Maussane-les-Alpilles

Maussane les Alpilles, le 03 mars 2017

Objet : Communiqué de Presse Piscine Municipale

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dossier visé en objet, vous trouverez ci-joint pour diffusion un communiqué de presse.

« Le montant des offres de prix reçues par la commune pour la construction d'une piscine au camping municipal ne permettant pas de donner une suite immédiate à ce projet, la piscine municipale sera ouverte en 2017. Cette décision qui ne vaut à ce jour que pour cette seule année est sans conséquences :

- **sur la poursuite de la réflexion sur les solutions qui permettraient de réduire significativement son coût d'exploitation ou bien de le faire porter plus largement sur les utilisateurs de la vallée des Baux ; condition indispensable à la pérennisation du fonctionnement de cette structure comme nous le disons depuis des mois.**
- **sur la poursuite du projet de création d'une piscine propre au camping municipal qui s'inscrira dans un calendrier plus propice à obtenir des offres de prix cohérentes au regard des caractéristiques du projet. »**

Vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Maire de Maussane les Alpilles

Jack SAUTEL